

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception :	Cadre réservé à l'autorité environnemen	
27/11/2018	Dossier complet le :	Nº d'enregistrement : P- 2018 - 7484
	1. Intitulé du projet	
	DEMANDE DE SEMIS D'ESSENCES FORESTIEF	RES
	du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (oi	u des) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique Nom BRISSAUD	Prénom JEAN	
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale		
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morali		
RCS / SIRET	Forme judg	dique
	nez à voire demande l'annexe obliga	
3. Categorie(s) applicable(s) du tabl	eau des seuils et critères annexé à l'articl dimensionnement correspondant du pro	le R. 122-2 du code de l'environnement et ojet
N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au rega (Préciser les éventuelles rubriques issue	urd des seuils et critères de la catégorie es d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
Life.		· ·
	4. Caractéristiques générales du proje	
	rutaine les pièces énoncées à la subtique	the state of the s
4.1 Nature du projet, y compris les éve SEMIS D'ESSENCES FORESTIFRES EN VUE	ntuels travaux de démolition DU BOISEMENT FUTUR DE VIEILLES PRAIRIE	S MATURELLES DON'T LA MECETATION
HERBACEE EST TRES DEGRADEE	DO DOISEMENT TO TOK DE VIELEES PRAIRIE	S NATURELLES DONT LA VEGETATION
A PARTY OF THE PAR		

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet
BOISER TROIS PARCELLES DONT AUCUN AGRICULTEUR NE VEUT NI EN LOCATION NI A L'ACHAT ET QUE J'AI DU MAL A ENTRETENIR N'ETANT PAS AGRICULTEUR
4.3 Décrivez sommairement le projet
4.3.1 dans sa phase fravaux
SEMIS DE GLANDS DE CHENE ROUGE D'AMERIQUE PAR ENFOUISSEMENT MANUEL A RAISON DAUNE GRAINE TOUS LES 50 CENTIMETRES SUR DES LIGNES ESPACEES DE DEUX METRES EN RESPECTANT LES LIMITES DE PLANTATION PAR RAPPORT AUX FONDS VOISINS ET AUX CHEMINS
4.3.2 dans sa phase d'exploitation

THE STATE OF THE STATE OF THE	strative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t- mentale devra étrejjointe au(x) dossier(s) d'autorisati PRISE DE DECISION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL QU	
L Gran	projet et superficie globale de l'opération - préciser les deurs caractérisfiques N° 279 pour 1 hectare 44 ares 30 Centiares et ernent 21 ares 40 et 29 ares 80	unilés de mesure villsées Valeur(s)
4.6 Localization du projet Adresse et commune(s) d'implantation  SAINT YRIEIX SOUS AIXE 87700 lieu dit Les Côtes pour A 279 et lieu dit Les Betoulles pour B 495 et 496	Coordonnées géographiques!  Pour les calégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a, 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'arlicle k. 122-2 du code de l'environnement:  Point de déparf:  Long ° _ ' Long ° _ ' Communes traversées:	
7 Spell of the months of the street of	cef ouvrage a-f-il fait l'objet d'une évaluation	Out Non X

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapproacher des services instructeurs; et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive GARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère de l'environnement vous propose un régroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-les-données-environnementales-.html. Cette plateforme vous indiquera la définition de abacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventoire national du patrimoine naturet (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se silve-t-il :	Out		Lequel/Loquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIETT) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverie par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le tentroire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cous d'élaboration?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		OUI dans une commune qui a un plan de prévention des risques naturels liés aux inondations, plan approuvé.
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consemmation humaine ou d'éau-minérale naturelle?	0	X	
Dans un site inscrit ?	X	0	site inscrit de la valiée de la Vienne
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Out	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un sile Natura 2000 ?	0	X	
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles 6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes? Veuillez comptéter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Out Non incidences potentielles Appréciez sommairement l'impact polentiel Engendre-f-II des prélèvements deau ? Si oui, dans quel О × milieu ? impliquera til des drainages / ou des modifications X prévisibles des masses d'eau souterraines 2 Ressources Est-il excédentoire П X en matériaux? Est-l'déficitoire en matériaux? Si oui, utilise-t-illies X ressources notorelles du sol ou du sous 501? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la X biodiversité existante : faune. flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel sans objet Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	OUI espaces naturels, il s'agit du boisement de vieilles prairies naturelles dégradées au niveau végétation qui ne sont pas situées en zone inondable et ne présentent aucun intéret en cas de crues de la Vienne.
	Est-il concerné par des risques fechnologiques 7	0	X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels 7	0	×	
	Engendre-t-II des risques sanitaires ? Est-II concemé par des risques sanifaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		×	
Nuisances	Est-il concerné par		X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	0		
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	0	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	0	N	
	Engendre-t-II des rejets dans l'oir ?		X	
Emissions	Engendre 1-11 des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		×	
	Engendre I-II des effluents ?		X	
	Engendre-Mila production de déchets non dangereux inertes, dangereux ?		×	

Pahimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		×	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		X	
6.2 Les Incide approuvés	inces du projet identi		7/1/2	elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants o
6.3 Les incide	nces du projet identifi	<del>ćes</del> av	6.1 sont-	es susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Out	Non X Siou), décri	vez les	quels :	
			0.63.24	

23	6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les e négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joi une annexe traffant de ces éléments);	iffets ndre
100000000000000000000000000000000000000		
STATE SALES		
Med San		
100 Marin		
20	7. Auto-évaluation (facultatif)	
е	us regard du formulaire rempli, estimez-volus qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluat invironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquai.	ion
JE	E NE SAIS PAS	
DESCRIPTION OF		-
	8. Annexes	
	D. MINCACI	
	1.1 Annexes obligatokes	
	3:1 Annaxes obligatokes Objet	
1		×
1 2	Objet  Document CERFA nº14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);	×
2	Objet  Document CERFA nº 14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises	X
F	Objet  Document CERFA n° 14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié :  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°,	X
3	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié :  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échetle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du cade de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;  Sauf pour les travaux, auvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du cade de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X
3	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;  Sauf pour les travaux, auvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avolsinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;  Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillée du projet par rapport à ce site. Dans les	X

## Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes joinfes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties au reples elles se raftrachent. Objet COURRIER EXPLICATIF DE MA PART MOTIVANT MA DEMANDE DE SEMIS D'ESSENCES FORESTIERES

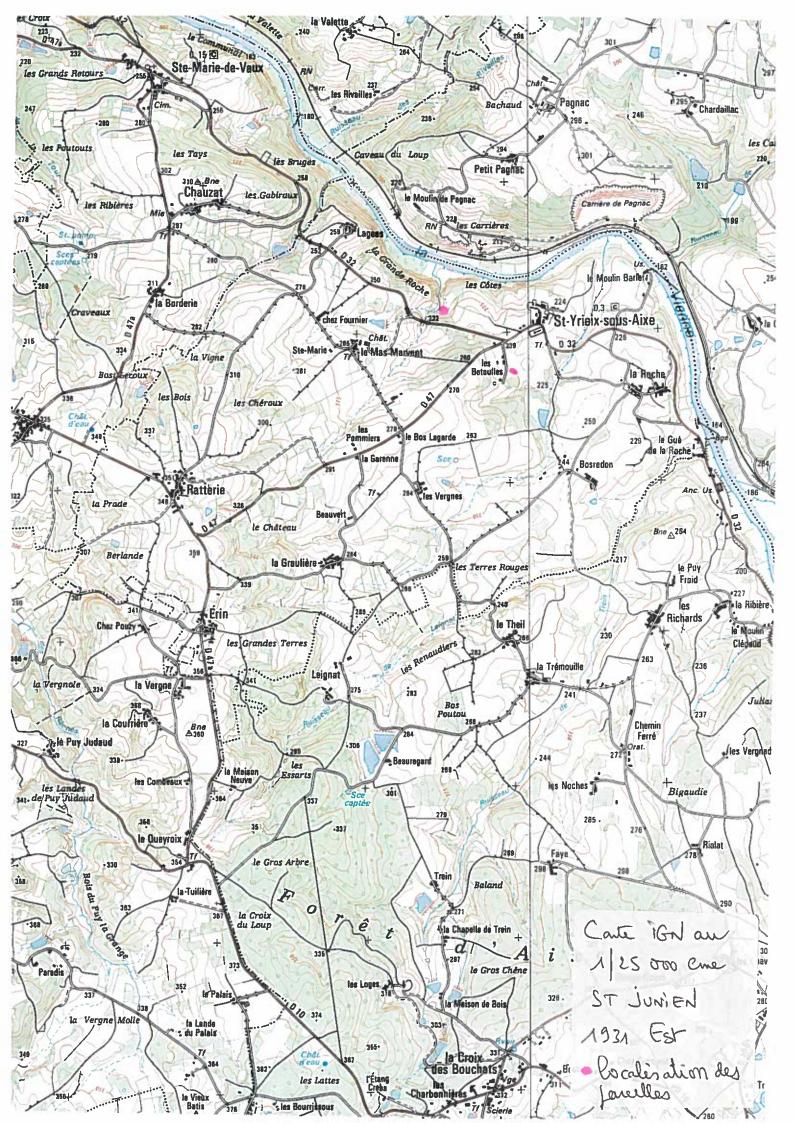
P. Engagement et signature

Je certifie ex l'honneur l'exactillude des renseignements ci dessus

Ealt à LiMOGES

le, 20 Novembre 2018

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



MITRIEUES B Nº 495 et 496 DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES Département : Le plan visualisé sur cet extrait est géré HAUTE VIENNE par le centre des impôts foncier suivant : EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL SDIF de la Haute-Vienne Commune: Centre des Finances Publiques 30, Rue SAINT-YRIEIX-SOUS-AIXE Cruvellhier 87050 87050 LIMOGES Cedex 2 en voit fanulles dejà soisées (marsif des Betoulles) P+N°= Point de princ de medeta photo tél. 05 55 45 59 00 -fax Section : B sdif.haute-vienne@dgflp.finances.gouv.fr Feuille: 000 B 02 Échelle d'origine : 1/2500 Cet extrait de plan vous est délivré par : Échelle d'édition : 1/2500 Date d'édition : 02/09/2018 (fuseau horaire de Paris) cadastre.gouv.fr Coordonnées en projection : RGF93CC46 ©2017 Ministère de l'Action et des Vers RD 32 Comptes publics 312

11

1550500

MAKEUR D 214 DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES [ Département Le plan visualisé sur cet extrait est géré HAUTE VIENNE par le centre des impôts foncier suivant : SDIF de la Haute-Vienne EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL Commune : Centre des Finances Publiques 30, Rue SAINT-YRIEIX-SOUS-AIXE Cruveilhier 87050 87050 LIMOGES Cedex 2 (marrif des Côtes) tél, 05 55 45 59 00 -fax sdif.haute-vienne@dgfip.finances.gouv.fr Section: A Feuille : 000 A 02 Échelle d'origine : 1/2500 Cet extrait de plan vous est délivré par : Échelle d'édition : 1/2500 Date d'édition : 17/11/2018 (fuseau horaire de Paris) cadastre gouv fr Coordonnées en projection : RGF93CC46 ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics La Vienne LES COTES en javne limites de la facelle

1550250

1550000





P2/

